



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU du 24 mars 2011

Étaient présents : Michel LAUZET, Christian LEJEUNE, Jean-Pierre FEL, Jacques LOURS, Pierre Etienne TOIRE, Hugues DEKNUDT, Maurice DEGOUL, Michel NOEL, Francis NAVARRO, Jeanne Georgette FOUR, Michel NOEL, Nicole BONAL,
sous la présidence de M. Guillaume LAYBROS, Maire.

Absents : Michel AJALBERT a donné pouvoir à Michel NOEL,
Marcelle VIPREY a donné pouvoir à Pierre Etienne TOIRE,

A été nommé secrétaire de séance : M. Arnaud DARDON

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 09 FEVRIER 2011	1
II – PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2010	2
III – VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES	4
IV – PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011	4
V – MISE A JOUR DES TARIFS COMMUNAUX	10
VI – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI	11
VII – RESTITUTION CAUTION LOGEMENT « LA SAPINIERE »	11
VIII – 3EME TRANCHE D'ASSAINISSEMENT : AVENANT AU MARCHÉ	11
IX – ECLAIRAGE DE LA CHAPELLE	11
X – BURONS ISOLÉS	12
XI – COUPES DE BOIS	12
XII – CONVENTIONS DE PATURAGE LASMOLINERIES	12
XIII – REGULARISATION TERRAIN SALILHES	12
XIV – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES	13
XV – QUESTIONS DU PUBLIC	14

Ouverture de la séance à 20H30

M. le Maire accueille M. RAY, Trésorier de Vic-sur-Cère, qui nous fait l'honneur de sa présence.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 09 FEVRIER 2011

Aucune remarque.
Adopté à l'unanimité.

II – PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2010

Présentation par M. RAY.

Ces documents retracent l'exécution des dépenses et recettes de 2010.

Compte administratif de l'eau

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		19 645,08 €		11 941,92 €	0,00 €	31 587,00 €
Opérations de l'exercice	333,00 €	7 794,00 €	64 293,46 €	74 030,25 €	64 626,46 €	81 824,25 €
TOTAL	333,00 €	27 439,08 €	64 293,46 €	85 972,17 €	64 626,46 €	113 411,25 €
Résultat de clôture		27 106,08 €		21 678,71 €		48 784,79 €
Restes à réaliser	27 500,00 €	17 100,00 €			27 500,00 €	17 100,00 €
TOTAL CUMULE	27 500,00 €	44 206,08 €	0,00 €	21 678,71 €	27 500,00 €	65 884,79 €
RESULTAT DEFINITIF		16 706,08 €		21 678,71 €	-	38 384,79 €

Excédent reporté en recette d'investissement en 2011 (cpté 001)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2011 (cpté 002)

Compte de gestion identique au compte administratif du maire.

Compte administratif de l'assainissement

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		6 083,28 €		16 018,46 €	0,00 €	22 101,74 €
Opérations de l'exercice	24 076,54 €	20 919,74 €	38 606,88 €	48 708,69 €	62 683,42 €	69 628,43 €
TOTAL	24 076,54 €	27 003,02 €	38 606,88 €	64 727,15 €	62 683,42 €	91 730,17 €
Résultat de clôture		2 926,48 €		26 120,27 €		29 046,75 €
Restes à réaliser	42 330,95 €	36 804,00 €			42 330,95 €	36 804,00 €
TOTAL CUMULE	42 330,95 €	39 730,48 €	0,00 €	26 120,27 €	42 330,95 €	65 850,75 €
RESULTAT DEFINITIF		2 600,47 €	-	26 120,27 €	-	23 519,80 €

Excédent de 26 120, 27€ affecté comme ceci :

Couverture du besoin de financement de l'investissement : **2 600,47€** (cpté 1068)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2011 : **23 519,80€** (cpté 002)

Compte de gestion identique au compte administratif du maire.

Compte administratif de la commune

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	122 271,04 €			76 511,59 €	122 271,04 €	76 511,59 €
Opérations de l'exercice	413 580,66 €	414 393,53 €	546 521,75 €	645 574,20 €	960 102,41 €	1 059 967,73 €
TOTAL	535 851,70 €	414 393,53 €	546 521,75 €	722 085,79 €	1 082 373,45 €	1 136 479,32 €
Résultat de clôture	121 458,17 €			175 564,04 €		54 105,87 €
Restes à réaliser	36 225,64 €	42 294,25 €			36 225,64 €	42 294,25 €
TOTAL CUMULE	157 683,81 €	42 294,25 €	0,00 €	175 564,04 €	36 225,64 €	96 400,12 €
RESULTAT DEFINITIF	115 389,56 €	-	-	175 564,04 €	-	60 174,48 €

Excédent de 175 564,04€ affecté comme ceci :

Couverture du besoin de financement de l'investissement : **115389,56€** (cpte 1068)

Excédent reporté en recette de fonctionnement en 2011 : **60174,48€** (cpte 002)

M. RAY explique qu'un déficit en section d'investissement est un schéma budgétaire tout à fait normal pour une commune car nous percevons les impôts et les taxes sur la section de fonctionnement donc les recettes sont importantes et parallèlement les plus grosses dépenses sont sur la section d'investissement. Donc l'excédent du fonctionnement sert à couvrir le déficit de l'investissement.

Compte de gestion identique au compte administratif du maire.

Comme le prévoit la réglementation, M. le Maire sort de la salle pendant les débats et le vote des comptes administratifs.

Michel LAUZET, 1^{er} adjoint prend la présidence et demande à l'assemblée s'il y a des questions ?

Pierre TOIRE demande à M. RAY l'utilité de voter les comptes administratifs et les comptes de gestion comme ils doivent être identiques ? M. le Trésorier explique que c'est un principe de la comptabilité française, le principe de double comptabilité, car ce n'est pas le maire qui détient les fonds de la commune, c'est le Trésor. C'est une obligation de tenir les deux comptabilités.

Pas d'autres questions, l'assemblée passe aux votes :

Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2010

Eau :

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Assainissement :

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Commune :

**POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0**

Les trois comptes administratifs et comptes de gestion du Trésorier sont votés à l'unanimité.

M. le Maire revient dans la salle du Conseil et Michel LAUZET l'informe des votes.

M. le Maire remercie l'assemblée pour leur confiance.

III – VOTE DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Les bases des contributions directes, que nous devons avoir dans la première quinzaine de mars, ne nous ont pas encore été notifiées. Donc pas de vote possible ce soir.

Une nouvelle réunion sera programmée en avril, dans tous les cas avant le 30, pour ce vote.

IV – PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011

La parole est donnée à M. l'adjoint aux finances, Jean-Pierre FEL.

EAU 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
	Prévisions 2011		Prévisions 2011
Amortissement des réseaux	5 700,00 €	Reprise résultat CA 2010	21 678,71 €
Intérêts des prêts	0,00 €	Produit eau	40 000,00 €
Reversement commune	6 800,00 €	Produit taxes	14 300,00 €
Charges générales	45 011,71 €	Produit travaux / compteurs	1 000,00 €
Charges exceptionnelles	32 000,00 €	Redevance assainissement	20 000,00 €
Virement à l'investissement	0,00 €	Produits divers	0,00 €
Revers Redev Pollution	7 500,00 €	Amortiss. subv. d'invest.	333,00 €
Non-valeur	300,00 €		
TOTAL	97 311,71 €	TOTAL	97 311,71 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
	Restes à réaliser	Prévisions 2011	Restes à réaliser	Prévisions 2011
Remboursement prêts		0,00 €		27 106,08 €
				Amortissement des réseaux
				5 700,00 €
Amortiss. subv. d'invest.		333,00 €		Virement du fonctionnement
				0,00 €
				FCTVA 2011
				0,00 €
Etude sécurisation captage:	27 500,00 €		Conseil Général (25%)	5 700,00 €
			0,00 €	
			Agence de l'eau (50%)	11 400,00 €
			0,00 €	
Travaux sécurisation		22 073,08 €		
TOTAL		49 904,08 €	TOTAL	49 904,08 €

Pas de prêt sur le budget de l'eau.

ASSAINISSEMENT 2011

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
	Prévisions 2011		Prévisions 2011
Amortissement du réseau	17 195,00 €	Reprise résultat CA 2010	23 519,80 €
Intérêts des prêts	8 900,00 €	Produits redevance	24 500,00 €
Charges générales	13 219,80 €	Subvention commune	5 000,00 €
Charges exceptionnelles	200,00 €	Divers (Agence de bassin...)	1 400,00 €
Virement à l'investissement	9 312,00 €	Amortiss. subv. d'invest.	3 207,00 €
Revers redev. modern. rés.	3 800,00 €		
Dépenses imprévues	5 000,00 €		
TOTAL	57 626,80 €	TOTAL	57 626,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
	Restes à réaliser	Prévisions 2011	Restes à réaliser	Prévisions 2011
Remboursement prêts		10 700,00 €	Amortissement réseau	17 195,00 €
Amortiss. Subv. d'invest.		3 207,00 €	Reprise résultat CA 2010	2 926,48 €
			Virement du fonctionnement	9 312,00 €
			Emprunt	216 000,00 €
			FCTVA 2011	1 500,00 €
			Excédent de fonctionn. Capitalisé (1068)	2 600,47 €
Etude plan d'épandage	4 330,95 €		Agence de l'eau	4 000,00 €
			Conseil Général	1 804,00 €
Assainiss. 3ème tranche	38 000,00 €	322 000,00 €	DGE 2010	17 000,00 €
			Conseil Général	14 000,00 €
			Réserve ministérielle	30 000,00 €
Assainissement Les Cazeaux		30 000,00 €		
TOTAL		408 237,95 €	TOTAL	408 237,95 €

Jean-Pierre Fel explique qu'une demande de fonds sur la réserve ministérielle du ministre Brice Hortefeux a été transmise via Vincent Descoeur. Elle portait sur les travaux de la 3^{ème} tranche d'assainissement. Elle nous a été accordée pour un montant de 30 000€. Ce montant vient donc grossir les recettes de cette opération nous permettant ainsi d'engager de nouveaux travaux d'assainissement pour « Les Cazeaux » dont le devis se monte à 30 000€.

Demande de modification de M. RAY sur les dépenses d'assainissement concernant les dépenses imprévues de 5000 €. Budgétairement elles ne peuvent pas dépasser 7,5% des dépenses réelles de fonctionnement. Il propose de mettre 3000 € en dépenses imprévues et 2000 € au compte 615.

COMMUNE 2011

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges de gestion générale	190 628, 48 €	002	Excédent fonction. reporté	60 174, 48 €
012	Charges de personnel	227 147, 00 €	013	Atténuation de charges	7 300, 00 €
023	Virement à l'investissement	130 641, 00 €	70	Ventes, prestat.serv. , march...	69 300, 00 €
65	Autres charges gestion courante	76 158, 00 €	73	Contributions directes	183 800, 00 €
66	Charges financières	22 000, 00 €	74	Dotations	275 200, 00 €
022	Dépenses imprévues	5 000, 00 €	75	Autres produits gestion courante	54 800, 00 €
			77	Produits exceptionnels	1 000, 00 €
	TOTAL	651 574, 48 €		TOTAL	651 574, 48 €

Explications sur dépenses de fonctionnement

Personnel : en 2010 il y avait deux contrats aidés (CAE) et en 2011 possibilité de n'en avoir qu'un à 26H et qu'à compter d'avril. Cf. point VI du présent conseil.

Explications sur recettes de fonctionnement

Compensation de la taxe professionnelle en baisse.

Pierre TOIRE : les transferts de charges à la Communauté de Communes sont un peu opaques. Il faudrait que l'on ait les budgets pour voir un peu... on ne sait pas trop où on en est.

Le Maire : premier projet du budget a été donné au Bureau de la Communauté de Communes. Les conseillers intéressés pourront en prendre connaissance en mairie.

Les recettes prévues sont en baisse mais il manque beaucoup d'informations (taux d'imposition, dotations...)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS			
FNACA	300 €	Comice agricole	180 €
ACCA	350 €	Croq'Vacances	7 000 €
Société de pêche	150 €	Thiézac Energy Club (TEC)	300 €
Amicale laïque	2 460 €	UNSS Vic-sur-Cère	100 €
Comité des fêtes	610 €	One Two Tripoux	4 500 €
Club du Puy des Roses	150 €	Donneurs de sang	100 €
Amicale des sapeurs	460 €	ADAPEI	100 €
Ass jeunes sapeurs pompiers	150 €	ADMR	300 €
TOTAL : 17 210 €			

Augmentation des subventions aux associations : participation au voyage scolaire versée à l'amicale laïque + subvention à l'association « One Two Tripoux » qui avant n'était pas imputée sur cet article budgétaire. Elle était de 5000 euros l'année dernière et cette année elle sera de 4500 euros, réduit dans les mêmes proportions que la subvention du Conseil Général en 2010.

Christian LEJEUNE : subvention de l'ACCA ? M. le maire rappelle que l'année dernière la subvention « habituelle » a été divisée par 2 à la demande de son Président, il ne connaît pas le futur mais espère que ça va s'arranger donc pour l'instant on conserve ce montant et on verra.

Maurice DEGOUL précise que 350 € couvre seulement les frais d'équarrissage de l'année.

M. le Maire informe de la réunion prochaine du comité de gestion de l'ACCA.

Section d'investissement

Opérations	DEPENSES		RECETTES	
	Restes à réaliser de 2010	Nouvelles propositions	Restes à réaliser de 2010	Nouvelles propositions
Opérations financières (00)		67 000,00 €	FCTVA 2011 (dép. 2010)	27 000,00 €
	Remboursement du capital des emprunts			
	Résultat reporté (résultat de clôture en investiss. 2010)	121 458,17 €	TLE	1 600,00 €
			Virement du fonctionn.	130 641,00 €
			Emprunt	
			Affectation	115 389,56 €
	Cautions	1 000,00 €	Cautions	1 000,00 €
		Dons et legs	11 500,00 €	
	TOTAL :	0,00 €	TOTAL :	0,00 €
		189 458,17 €		287 130,56 €

Opérations non individualisées (000)	Eclairage Public		17 100,00 €		
	Eclairage Public		2 291,00 €		
	Matériel de bureau + logiciel cimetière	2 498,76 €	800,00 €		
	Mobilier (armoire)		400,00 €		
	Registres 2010		2 000,00 €	Conseil Général (30%)	500,00 €
	Registres 2011		1 000,00 €	Conseil Général (30%)	250,00 €
	Matériel divers		3 000,00 €		
	Plaques - numéros de rue		4 000,00 €		
	TOTAL :	2 498,76 €	TOTAL :	0,00 €	750,00 €
		30 591,00 €			

Pas d'emprunt d'équilibre.

Eclairage public : maintenant système de fond de concours où on ne s'acquitte plus de la TVA.

Registres : continuation de la restauration des registres.

Matériel divers pour services techniques + plaques de rue.

Restes à réaliser

Opérations	DEPENSES		RECETTES		
	Restes à réaliser de 2010	Nouvelles propositions	Restes à réaliser de 2010	Nouvelles propositions	
Prog.13 Réseau chaleur			Conseil Général 1 900,00 €		
Prog.15 Chapelle ND	Rétable		Conseil Général 6 178,00 €		
	Bâti		Conseil Général 5 145,00 € Conseil Régional 2 572,00 €		
Prog.27 Tractopelle			Conseil Général 13 000,00 €		
Prog. 19 Camping	Travaux	9 200,00 €			
	Mobilier + jeux enfant	6 500,00 €			
Prog. 22 PLU-ZPPAUP	PLU - ZPPAUP	30 720,80 €	DRAC (50%) 6 750,00 €		
			Conseil Général (30%) 6 749,25 €		
TOTAL :		33 726,88 €	15 700,00 €	TOTAL :	42 294,25 € 0,00 €

Camping : les subventions attendues ont été revues à la baisse donc la participation des communes est en hausse de 12000 €.

Mobilier et jeux pour enfants : achat de jeux pour enfants + remplacement de la literie de la maison de jacques qui est louée et suite à plusieurs plaintes des vacanciers concernant ce point.

Investissements nouveaux

VOIRIE	DEPENSES		RECETTES	
Signalétique		8 000,00 €		
Décos de Noël		3 000,00 €		
Embellissement		1 500,00 €		
TOTAL :		12 500,00 €	TOTAL :	0,00 €

Signalétique : problème qui traîne depuis longtemps... maintenant il faut le faire.

Décorations de Noël : petite somme pour valoriser un peu. Soit on ne met rien à Noël, soit on en fait un peu chaque année. En plus, actuellement nos décorations consomment beaucoup trop ! Passer aux LED peut permettre de diviser par 10 la consommation.

PATRIMOINE	DEPENSES		RECETTES	
Eclairage chapelle		12 000,00 €		
TOTAL :		12 000,00 €	TOTAL :	0,00 €

Eclairage chapelle : mise en valeur de la chapelle. Participation de l'association à hauteur de 11 500 €. Devrait être fait en juin.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2011

SALLE DES FETES	DEPENSES		RECETTES	
Chaudière		9 000,00 €		
Isolation logement		8 700,00 €		
TOTAL :		17 700,00 €	TOTAL :	0,00 €

Salle des fêtes : urgent : remplacement de la chaudière ! Consommation + dépannage + dangereuse. Isolation du logement, montée escalier en matériau anti-feu + éviter remontée des gaz d'échappement du local des pompiers + isolation par l'extérieur du pignon. Chaudière sans production d'eau chaude.

RENOVATION ECOLE	DEPENSES		RECETTES	
1ère tranche		851 000,00 €		
			CG 15	142 273,00 €
			FEC	35 568,00 €
			DGE	177 841,00 €
			ComCom	35 568,00 €
			FEDER	142 273,00 €
			Vente Presbytère	200 000,00 €
			Emprunt (TVA)	117 477,00 €
TOTAL :		851 000,00 €	TOTAL :	851 000,00 €

Rénovation école : Gros projet.
 Information de dernière minute : le compromis de vente du Presbytère a été signé le 23 mars 2011.
 Rencontre avec l'inspecteur il y a quelques jours pour lui proposer notre projet. Discussion très constructive.
 L'inspecteur ne cache pas qu'à terme il souhaiterait un regroupement à Thiézac. L'inspecteur s'est proposé de visiter l'école le 30/03/2011.

PISTE FORESTIERE	DEPENSES		RECETTES	
Création piste		10 000,00 €	ONF	3 000,00 €
TOTAL :		10 000,00 €	TOTAL :	3 000,00 €

STATION SERVICE	DEPENSES		RECETTES	
Mise aux normes		91 300,00 €	CPDC	25 025,00 €
			ELAN	11 480,00 €
			FEADER	18 252,00 €
Aménagements		32 800,00 €	CPDC	17 182,00 €
			Etat DDR	28 562,00 €
			Emprunt	23 599,00 €
TOTAL :		124 100,00 €	TOTAL :	124 100,00 €

Station service : toujours dans la même situation. Le CPDC, qui financerait une grosse partie des aménagements, tarde toujours à donner sa décision malgré plusieurs interventions du cabinet du Préfet.

ATELIERS MUNICIPAUX	DEPENSES		RECETTES	
Abri matériel		9 000,00 €		
TOTAL :		9 000,00 €	TOTAL :	0,00 €

TOTAL DEPENSES	36 225,64 €	1 272 049,17 €	TOTAL RECETTES	42 294,25 €	1 265 980,56 €
	1 308 274,81 €			1 308 274,81 €	

Le budget s'équilibre à 1 308 274, 81 €.

Débat :

Pierre TOIRE demande à M. RAY s'il est possible de voter le budget sans connaître les bases d'imposition comme nous allons le faire ? M. RAY répond par l'affirmative. On vote la même recette qu'en 2010 et avant le 30 avril il faudra faire un nouveau Conseil pour voter les impôts et faire une décision modificative en conséquence.

Les grosses collectivités votent leur budget en décembre donc elles n'ont pas les taux et font une nouvelle décision modificative au printemps pour intégrer la recette supplémentaire. Processus normal.

Vote des budgets primitifs 2011

Eau :

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Assainissement :

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Commune :

POUR : 15
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Les budgets sont adoptés à l'unanimité.

M. le Maire remercie le Conseil.

V – MISE A JOUR DES TARIFS COMMUNAUX

Présentation par Jean-Pierre FEL

M. FEL rappelle qu'il faut que le m³ d'eau soit à 1 € sinon nous ne sommes pas éligible aux subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Pour l'exemple : l'augmentation des contributions directes de l'année dernière (augmentation de 3% des taux) a rapporté seulement 5 000 € de recettes supplémentaires à rapprocher des 67 000 € octroyés par le Conseil Général sur le projet 3^{ème} tranche d'assainissement. On ne peut surtout pas se priver des subventions du Conseil Général !

PROPOSITIONS :

Eau et assainissement (dès 2011)

Eau		Assainissement	
Accès au réseau (abonnement)	33,60 €	Accès au réseau (abonnement)	25,20 €
Le m3	0.72 €	Le m3	0.79 €

H.L.L. : Habitations Légères de Loisirs (au 1^{er} avril 2011)

Participation aux frais de ménage (si ne souhaite pas faire le ménage ou si celui-ci n'est pas correctement exécuté)	50 €
Location de draps (prix par couchage)	10 €

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

VI – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Sujet déjà abordé au dernier conseil mais les financements ont encore changés depuis.
Possibilité d'un contrat d'un an à compter du 1^{er} avril 2011. 26H00 hebdomadaires avec une aide de 80% du SMIC.

Coût pour la commune de 323 € par mois.

Proposition : temps annualisé, de mai à août à temps plein pour une meilleure organisation et efficacité du travail. Le reste à temps non complet.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

VII – RESTITUTION CAUTION LOGEMENT « LA SAPINIÈRE »

Les locataires actuels libèreront la maison pour le 04 avril 2011.

Il convient de leur rendre leur caution, de trouver de nouveaux locataires et d'encaisser la nouvelle caution.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

VIII – 3EME TRANCHE D'ASSAINISSEMENT : AVENANT AU MARCHE

Il est nécessaire de faire un avenant au marché initial. C'est pour intégrer la pompe de relevage au marché qui n'était pas prévu suite au refus d'un propriétaire de laisser passer les réseaux sur son terrain. Mais la modification du réseau compense le coût de la pompe de relevage donc pas d'incidence financière.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

IX – ECLAIRAGE DE LA CHAPELLE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total H.T. de l'opération s'élève à **23 044,18 € H.T.**

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours de 50 % du montant H.T. de l'opération, soit :

- 1 versement de 5 761,04 € à la commande des travaux
- 2^{ème} versement au décompte des travaux

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de l'assiette de la contribution de la commune suivant les modalités exposées dans le courrier du 14 Janvier 2010 du Président du S.D.E.C.

Pour Pierre TOIRE la consommation électrique va augmenter car l'éclairage est un système conventionnel sans LED car techniquement ce n'est pas possible d'éclairer avec des ampoules à LED. Il faudra affiner les heures d'éclairage suivant les périodes de l'année et ne pas les laisser toute la nuit.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

X – BURONS ISOLÉS

Suite à la déclaration de travaux n° DT 15 236 11 A0003 consistant en la réhabilitation d'un bureau isolé à la montagne de Malgrat, il est proposé de délibérer afin de se couvrir sur le fait qu'on ne déneigera pas, qu'il n'y a pas de réseau, qu'on ne fera pas d'extension de réseau électrique, etc.

Il est nécessaire de prendre une délibération ainsi que de rédiger un acte administratif déposé aux hypothèques en créant une servitude attachée au terrain.

Pour Michel LAUZET, il faut voir ce qui est prévu précisément au projet de PLU. De plus, un acte administratif est cher.

Pendant le débat, un problème est soulevé car à priori ce serait un buron totalement en ruine. Pour Maurice DEGOUL le projet présenté n'est plus un buron car il y a un étage.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

XI – COUPES DE BOIS

Le Conseil Municipal décide de demander à l'ONF le marquage du bois pour les coupes affouagères au bénéfice des habitants de :

- Salilhes : 150 m³ – Garants : Serge MENINI, Jean-Louis CIPIERE, Daniel CLAVIERES, Christian MAURY
- Lasmolineries : 150 m³ – Garants : Michel VERNEYRE, Raymond VERNEYRE, Thierry DELRIEU

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

XII – CONVENTIONS DE PATURAGE LASMOLINERIES

Sur proposition et entente des intéressés, examinées en commission de l'agriculture le jeudi 03 mars 2011, le Conseil Municipal décidé d'attribuer sous forme de convention de pâturage les biens de section de « Lasmolineries – La Rivière » aux trois ayants-droits de 1^{er} rang de la manière suivante :

- GAEC VERNEYRE : parcelles AB 152 – AD 152 – AD 158 – AD 159 – Pâturage collectif sur 14 Ha et 350 € de loyer annuel
- VERNEYRE Jeanne : parcelles AB 206 – AC 49 – AD 30 – AD 152 – AD 156 – AD 157 – AD 158 – AD 159 – Pâturage collectif sur 14 Ha et 350 € de loyer annuel
- DELRIEU Thierry : parcelles AB 152 – AD 159 – BC 6 – BC 8 - Pâturage collectif sur 14 Ha et 350 € de loyer annuel

Ces conventions seront conclues pour une durée de 7 ans et prendront cours le 25 mars 2011.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

XIII – REGULARISATION TERRAIN SALILHES

Dans un premier temps, une convention a été signée avec Harry De Beer, domicilié à Salilhes afin de mettre à disposition de la commune 2 m² de son terrain pour la mise en place des containers poubelles. Suite aux informations que celui-ci a transmis au notaire, cette convention n'a pas été considérée comme suffisante.

Il est donc désormais nécessaire de régulariser la situation en faisant passer un géomètre.

VOTE :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

XIV – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✉ Point sur les travaux par Christian LEJEUNE :
 - Assainissement : diaporama présenté au Conseil. Il y a eu plusieurs imprévus et des découvertes pendant les travaux. Plusieurs propriétaires, qui avaient des assainissements autonomes, ont profité des travaux en cours pour se brancher au réseau public.
 - Rue de la Coste : éboulement chez Mme Guittard.
 - Pont d'Antérieux : réhabilité car ne tenait plus que par la clé de voûte.
- ✉ Information sur la TNT : Place Carladès à Vic-sur-Cère le 28 avril 2011 de 12h00 à 19h00.
- ✉ Visite de l'école par l'inspecteur d'académie le 30 mars 2011.
- ✉ Rencontre entre la commune, l'entreprise « Trans Auto Cantal » et la Préfecture concernant leur projet à la pisciculture.
- ✉ Convocation des électeurs de la section de « Rivière, Gourgniolles, Vaur, Le Joignal » le dimanche 03 avril de 09h00 à 12h00 pour qu'ils se prononcent sur la vente de la parcelle de biens de section cadastrée ZC 68.
- ✉ Réunion du CCAS le 06 avril 2011 à 18h30
- ✉ Transports scolaires : le Conseil Général prendra désormais 82,5% au lieu de 75% à l'heure actuelle. Le Conseil Général va en confier la gestion à la Communauté de Communes. La part à charge des parents sera de 10% et celle de la Communauté de Communes de 7,5%. Tout ceci est à confirmer.
- ✉ Projet d'un groupement de commande de la Communauté de Communes pour des travaux de voirie. Un appel d'offres commun serait lancé sur toute la vallée pour diminuer les coûts. Un projet de convention a été élaboré, elle précisera la liste des travaux qui pourront faire partie du groupement.
- ✉ Sentiers : le Conseil Général ne finance plus l'entretien et la réalisation des sentiers. La Communauté de Communes a mis 100.000 euros en 2010 sur les sentiers et un chargé de mission. Prise de conscience que les sentiers sont très importants pour le tourisme local. C'est un atout essentiel de notre territoire. Mais avec le départ du chargé de mission, la situation semble aujourd'hui en suspend. Il y a un risque de perdre le bénéfice du travail réalisé. Discussion vive actuellement au sein de la Communauté de Communes pour savoir si on se donne les moyens de mieux gérer les sentiers, balisage, etc. Dossier à suivre.
- ✉ Chaumière de Granier : le changement des éclairages sera pris en charge par le Parc.
- ✉ Borne camping-car : il est nécessaire d'envisager la réparation du réceptacle au sol. Il est raisonnable de penser que la Communauté de Communes prenne en charge cette réparation comme elle en a la gestion.
- ✉ Pierre TOIRE signale qu'il y a un problème de signalétique au pont de la Roucolle. Il souhaite qu'une meilleure signalétique soit installée au niveau du boviduc passant sous la RN122 et conduisant au site du Pas de Cère.
- ✉ Nicole BONAL : où en est la location des garages Oddoux ? Maire rappel que ce point a été traité lors d'un précédent conseil. Il rappelle qu'un est loué à Chrystelle DEKNUDT et l'autre est réservé à la commune pour du stockage.
- ✉ Georgette FOUR : panneau « Camping » à réparer.

Fin de la séance à 23H30

XV – QUESTIONS DU PUBLIC

↳ M. Henry TEISSEDE : Les égouts de la ZA auraient du être réalisés, comme cela avait été prévu par la commune, depuis fort longtemps (1974)... Aujourd'hui le SPANC intervient sur ce secteur et invite à se mettre en conformité. Il souhaite donc savoir si les égouts vont se faire et souhaiterait qu'une attestation lui soit délivrée comme quoi la commune s'engage à faire les travaux d'assainissement prévus. Monsieur le Maire lui répond qu'une attestation lui sera délivrée.

Christian Lejeune recherche qui saurait où passe la canalisation sous la Route Nationale ?

↳ Denis LACROIX : regrette que dans le projet de changement de la chaudière de la salle des fêtes, la production complémentaire d'eau chaude sanitaire n'ait pas été retenue : les pompiers ont besoin d'eau chaude et selon lui le chauffe-eau de la salle des fêtes ne suffit pas. Il ajoute aussi, qu'il demande depuis longtemps que les bornes incendie soient vérifiées et réparées (dont une en particulier à qui il manque le capot). Il se demande aussi si le câble qui traverse le local des pompiers et qui alimente la nouvelle pompe de relevage va rester comme cela longtemps. Sur ce dernier point, Monsieur le Maire rappelle que le branchement est très récent et qu'il ne faut pas exagérer la situation.

↳ Maurice DEGOUL : trouve que le devis d'assainissement réalisé par l'EATP sur le tronçon des Cazeaux est cher alors que les travaux semblent peu importants. Pour le Maire, tous les devis présentés à M. DEGOUL sont toujours trop chers mais les travaux sont importants. Pour Pierre TOIRE cela se comprend car il faut prévoir les raccordements futurs. Christian LEJEUNE estime qu'il y a pas mal de travaux. Celui-ci a le devis et il le communiquera. Le devis prend aussi en compte les aléas éventuels.